

24 juin 2014 -18:31

Les Archives de l'État mettent en ligne des témoignages uniques sur la Première Guerre mondiale

Cent ans après le début de la Première Guerre mondiale, les Archives de l'État numérisent et mettent en ligne, en collaboration avec les évêchés, les rapports écrits par les prêtres et les responsables de communauté religieuse sur les événements de la guerre dans leur localité.

En 1919, l'ensemble des prêtres de paroisse et les responsables de communauté religieuse ont été invités à rédiger, sur base d'un questionnaire, un rapport sur les événements de la guerre dans leur localité : l'invasion allemande, l'impact de l'occupation sur la vie religieuse, la moralité publique, le travail obligatoire, la déportation d'ouvriers en Allemagne, le sort des prisonniers politiques, la fin de la guerre, le retrait des troupes allemandes et le retour des prisonniers de guerre.

Ce projet avait pour initiateur le cardinal Mercier qui, en décembre 1918, chargeait un comité interdiocésain d'une triple mission :

- retracer fidèlement les événements de la Première Guerre mondiale en Belgique,
- ancrer les événements de la guerre dans la mémoire collective,
- et souligner le rôle positif de l'Église belge dans la résistance face à l'agresseur allemand.

Regroupés par diocèse, les rapports devaient servir de base à la rédaction d'un ouvrage : « Histoire de l'Eglise belge pendant la Grande Guerre (1914 - 1918) ». Malgré le nombre de rapports récoltés, le projet d'ouvrage n'a cependant jamais abouti, pour diverses raisons : divergences de vues quant à la conception et à la mise en page de cet ouvrage, manque de moyens financiers, désintérêt des évêques (à l'exception du cardinal Mercier).

Le canevas demandé n'était en outre pas toujours respecté. La longueur et la qualité des rapports était variable. Le rapport sur la paroisse Saint-Hubert à Wakkerzeel (Haacht) comprend ainsi près de 100 pages. D'autres se sont limités à une ou deux feuilles. Ça et là, un prêtre a envoyé une note laconique mentionnant qu'aucun événement spécial ne s'était déroulé au sein de sa paroisse. Plusieurs rapports sont également manquants ou lacunaires. Dans l'archidiocèse de Malines, par exemple (qui s'étendait aux provinces de Brabant wallon, Brabant flamand, d'Anvers et à la Région de Bruxelles-Capitale), 517 prêtres ont remis un rapport sur un total de 761 paroisses. A l'inverse, quelques rapports comportent l'une ou l'autre photo, notamment celui de l'Institut Saint-Victor à Dour ou du pensionnat Saint-Joseph de Givry.

En 2013, les Archives de l'État et les Évêchés de Belgique ont décidé de collaborer étroitement afin de rendre accessible au plus grand nombre ces sources historiques. Numérisés par les Archives de l'État, ces rapports sont, pour la plupart, désormais consultables sur le site internet <http://search.arch.be> (mot clé : rapports de paroisse) et dans les salles de lecture des Archives de l'État. Deux exceptions : les rapports des paroisses de l'évêché de Tournai, qui seront numérisés en janvier prochain, et les rapports des paroisses de l'évêché de Namur, qui doivent, quant à eux, être reconstitués avant d'être numérisés. Pour les provinces de Hainaut, Namur et Luxembourg, figurent néanmoins les rapports de 36 établissements scolaires catholiques ainsi que trois rapports de 50 pages des couvents des Frères-Mineurs Capucins à Mons, à Enghien et à Ciney.

Ces rapports de paroisses de la Guerre 14-18, dont certains ont été publiés ces dernières années, sont déjà relativement connus des historiens locaux. Cependant, la récente vague de commémorations concernant la Première Guerre mondiale a entraîné une augmentation considérable de la demande de consultation de ces documents.

Subjectifs, ces témoignages uniques constituent une source privilégiée pour celles et ceux qui souhaitent se pencher sur les événements qui se sont déroulés au sein de leur commune durant la Première Guerre mondiale. Ils sont également incontournables pour les chercheurs passionnés d'histoire militaire ou qui souhaitent se pencher sur la terreur exercée sur la population civile, l'évolution de la religiosité, l'influence du conflit sur les relations hommes-femmes, etc.

Les rapports originaux sont aujourd'hui conservés aux Archives des évêchés de Liège et de Namur, aux Archives de l'État à Namur, aux Archives de la cathédrale de Tournai ainsi qu'aux Archives des évêchés de Bruges, Gand, Malines, et – dans une moindre mesure – Anvers.

Archives de l'État
Rue de Ruysbroeck 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 513 76 80
<http://www.arch.be>

Stéphanie Deschamps
Attachée de presse
+32 2 548 38 17
+32 2 513 76 80
stephanie.deschamps@arch.be